Berger allemand à poil long : un chien enfin reconnu !!!!

Article publié le : 23/11/2012 par santéVet

La famille du berger allemand, race de chien très appréciée pour ses aptitudes au travail et en tant que compagnon de la famille, s'est agrandie avec la reconnaissance officielle de la variété à poil long.

Le berger allemand : tout le monde le connaît. Il est, en France comme dans de nombreux autres pays, le chien préféré, arrivant en tête des statistiques en termes de naissances annuelles (11 374 inscriptions au LOF, Livre des origines français en 2011).

La famille du BA (son diminutif) s'est agrandie avec la reconnaissance officielle de la variété à poil long.

Cela aura donc mis du temps. Bien qu'un premier berger de ce type ait été exposé à Hanovre en 1882. Il a d'ailleurs bien failli être américain, avant que les Suisses n'en obtiennent finalement la paternité.

Très apprécié pour ses aptitudes et ses talents de bon compagnon, le berger blanc suisse a désormais la place qu'il mérite. Avec 2009 naissances en 2011, ce chien de berger a su s'imposer.

La variété de berger allemand à poil long aura elle aussi patienter de longues années avant d'être reconnue officiellement. Cette reconnaissance date du 1er janvier 2011. Tout comme les bergers blancs, il naît dans les portées des chiots à poil long. Mais ceux-ci étaient exclus de la sélection, la variété n'étant pas reconnu.

Pour autant, certains éleveurs se sont passionnés pour celle-ci et se sont battus afin d'obtenir cette reconnaissance, Sésame indispensable pour pouvoir concourir en expositions canines de beauté ou pour pratiquer certaines disciplines dans le cadre de compétitions.

Juste une question de poil

La variété de berger allemand à poil long ne se différencie du BA à ''poil court'' que par la nature de sa robe. Celle-ci doit être composée « *d'un poil de couverture et obligatoirement d'un sous-poil. Le poil recouvrant doit être long, souple et ne doit pas être aplati. Il forme une frange derrière les oreilles et les membres. L'arrière des cuisses doit être très fourni ainsi que la queue dont les poils en frange tombent vers le bas. Sur la tête, la face interne du pavillon des oreilles, la face antérieure des membres, sur les paturons, les doigts le poil doit être court. Le poil du cou doit être plus dense et plus long, formant presque une crinière. Sur la face postérieure des membres le poil se rallonge jusqu'au niveau de l'articulation carpienne et du jarret, en formant des culottes bien prononcées derrière les cuisses* ».

Pour le reste, rien ne différencie les deux variétés, qui présentent les mêmes aptitudes. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant puisque les chiots à poil long sont issus de portées de ''poil court''. En revanche, les croisements ne sont autorisés qu'entre chiens ayant la même constitution de poils. Les accouplements entre poils normaux et poils longs ne sont donc pas possibles.

Le BA est, en résumé, un chien très polyvalent, attaché à ses maîtres, bon gardien, proche et protecteur avec les enfants. Gageons qu'avec la reconnaissance de cette ''nouvelle'' variété, le BA va encore gagner en notoriété.